



FICHE ACCRÉDIATION

Finale des Rallyes – Remiremont 2026

15,16 & 17 octobre 2026

* A remplir obligatoirement et lisiblement

MÉDIA REPRÉSENTÉ*

TITRE :

Rédacteur en chef ou responsable :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Mail :

ACCRÉDITATION*

Personne présente sur le rallye

NOM : PRENOM :

FONCTION : Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Portable :

Mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence :

Téléphone :

TRAVAILLE POUR*

- | | |
|--------------------------|--|
| ☐ | Média – Presse nationale/régionale |
| ☐ | Média – Presse spécialisée |
| ☐ | Média - TV/Radio |
| ☐ | Média – Web référencé et non polémique |
| ☐ | Média - Agence |

- | | |
|--------------------------|--|
| ☐ | Référent Ligue FFSA |
| ☐ | Média référencé Ligue (voir demande d'accréditation média ligue) |
| ☐ | Constructeur/Manufacturier/Partenaire présent** |
| ☐ | Team pro présent** |
| ☐ | Autre : |

** Rayer la mention inutile et préciser lequel ou laquelle :

CHASUBLE

Le port de la chasuble Média est obligatoire pour les photographes et vidéastes/cadreur ainsi qu'aux journalistes pour des accès aux spéciales et zones particulières hors spéciales (parcs...).

☐ Je souhaite une chasuble Média de l'organisation contre une caution de **30 €** uniquement par chèque.

Le nombre de chasubles est limité à **2** par média représenté.

Aucune chasuble autre que celle fournie pour cette finale n'est acceptée.

L'utilisation est susceptible d'évoluer et pourra vous être indiquée dans la confirmation d'accréditation.

A FOURNIR*

☐ Copie de la Carte de presse n°

☐ Copie du laissez-passer média FFSA et/ou de la licence média FFSA

☐ Convention média complétée et signée

☐ Copie d'un justificatif d'activité associative déclarée (loi 1901)

ou professionnelle n° SIREN :

Immatriculé au RCS :

☐ Lettre de mission, avec projet précisé de parution(s) et/ou d'utilisation, rédigée et signée par le rédacteur en chef ou le responsable (si vous n'avez pas de carte de presse)

☐ Copie de l'attestation d'assurance Responsabilité Civile couvrant l'individu pour l'activité de photographe ou vidéaste/cadreur lors d'une manifestation sportive de masse liée aux sports mécaniques, ou RC professionnelle de l'année en cours (si vous n'avez pas de carte de presse et que vous souhaitez vous rendre à proximité du parcours des spéciales pour travailler)

Je m'engage à respecter les règles de sécurité et les consignes.

Je suis informé du caractère nominatif de ma demande et de l'interdiction de céder mon badge et/ou chasuble à un tiers.

Je justifie ma production d'articles et/ou d'images auprès du service presse.

Rappel : toute utilisation de drone sur le parcours et les infrastructures (parc fermé, parc d'assistance, podium...) du rallye est soumise à déclarations et autorisations officielles auprès des services de l'Etat concernés et de l'organisation.

La pose de caméras embarquées dans les véhicules de compétition au sein du parc fermé est soumise à une demande auprès du directeur de course et du service presse/organisation.

Le service presse fera le nécessaire, dans la mesure du possible,

pour répondre favorablement à votre demande. Cependant, toute demande d'accréditation ne répondant pas aux critères demandés, incomplète, mal formulée ou abusive ne sera pas retenue.

La délivrance ou non de l'accréditation sera confirmée et les renseignements nécessaires seront précisés par mail en temps voulu par le service presse.

Lieu :

Signature :

Date : 2026

Merci de renvoyer aux référents de la Ligue Gand Est

Frédéric DART (tél. : 06 11 97 25 80) et Marc HENRY (tél. : 06 09 92 25 78)

à l'adresse mail **presse.grandest.sportauto@gmail.com***

*au plus tard le **5 octobre 2026***

(pour un détenteur de carte de presse et/ou de laissez passer média FFSA)

*au plus tard le **2 octobre 2026***

(pour un demandeur d'accréditation média Ligue)

*** n'hésitez pas à faire parvenir par lien de service d'envoi**

et de partages de fichier volumineux

(WeTransfer, transfernow...)

Le comité d'organisation et le service presse déclinent toute responsabilité.